

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

Ce pauvre pays sans
défenses naturelles

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Michberth, qui compte plus de 3410 titres à ce jour. « Dans le dernier quart de ce siècle, Gauthray, comme un certain nombre de propriétés voisines, a suivi le mouvement général de transformation qui s'est accompli dans toute la Sologne (...) Il nous a semblé intéressant de rechercher comment avait été constitué un grand domaine de Sologne, et d'en établir en quelque sorte l'histoire particulière depuis le X^e siècle jusqu'à nos jours. En étudiant ses transformations diverses, nous essaierons de montrer que si plusieurs parties de la Sologne sont toujours demeurées des plaines désertes, il serait exagéré d'en conclure que toutes celles qui furent mises récemment en valeur n'ont ja-



mais été cultivées. Le dépeuplement de certaines régions fut en effet bien antérieur à la révocation de l'édit de Nantes, et il faut en chercher la cause, non pas dans l'exode des calvinistes, mais dans l'invasion anglaise, et dans le passage des grandes compagnies. Et tandis que d'autres contrées, tout aussi ravagées que la Sologne, mais plus fertiles ou moins éloignées des villes, se repeuplaient rapidement, ce pauvre pays sans défenses naturelles, sans voies de communication et sans rivières navigables, ne se releva pas de sa ruine et fut de plus en plus délaissé. »

Bientôt réédité

Monographie historique du domaine de Gauthray

987-1900

par Maxime Des Francs

Sept châteaux ont
résisté au temps

Le territoire a été occupé dès le néolithique. Il est traversé par la voie reliant Orléans à Bourges, construite à l'époque gallo-romaine. Au XI^e siècle, Robert le Pieux fit don aux religieux du chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier d'Orléans de toutes les terres royales s'étendant sur le domaine. La population s'installa progressivement sur les sols défrichés par les chanoines et les hameaux des Vallées, de l'Orme, de la Saussaye, de la Hare et de Villesancien virent le jour. Des châteaux, des fermes et des moulins furent construits. À ce jour, sept châteaux ont résisté au temps : Gauthray, Cormes, Reyville, La Jonchère, Viéville,

Morchène et la forteresse de la Mothe qui était le siège de la seigneurie de Saint-Cyr-sur-Val. La première église fut édifiée en 1275. La commune subit les ravages de la guerre de Cent Ans et de nombreux habitants abandonnèrent leur demeure. Le 29 avril 1429, Jeanne d'Arc traversa ces terres alors qu'elle partait délivrer Orléans. Le château fort de Cormes, dévasté, fut restauré en 1525. Entre le 29 janvier et le 8 février 1939, la commune accueillit plus de 2800 réfugiés espagnols fuyant le régime de Franco. En 1959, Saint-Cyr-en-Val céda à Orléans pour un franc symbolique, les domaines de la Source et de Concy pour permettre la construction du quartier d'Orléans-la-Source.

La bande d'Orgères et la mort de Claude de Loynes

Le premier chapitre traite des origines du domaine et de ses premiers possesseurs. Dans le deuxième chapitre, Maxime Des Francs présente la descendance de Guillaume Compain. Le troisième chapitre est consacré à la famille de Troyes, nouveau propriétaire de Gauthray, puis l'auteur s'intéresse au fief de la Mothe et aux familles Le Forcené et Le Vailly dont il reproduit l'arbre généalogique. Le chapitre suivant évoque les bois de Saint-Père dont l'histoire permet d'évoquer les vieilles coutumes féodales. Le sixième chapitre raconte les événements survenus sur la terre de Saint-Cyr de 1652 à 1765 et le procès des droits honorifiques. L'auteur dresse ensuite le portrait d'un gentilhomme campagnard à la fin du XVIII^e siècle, Claude de Loynes qui restaura le château. Le chapitre suivant évoque la Révolution à Saint-Cyr, le sac de Gauthray, la bande d'Orgères et la mort de Claude de Loynes. L'étude se termine par le partage de la fortune de Claude de Loynes, l'œuvre de ses descendants et la transformation de la Sologne. L'auteur reproduit le tableau généalogique des possesseurs de Gauthray depuis Guillaume Compain et neuf pièces justificatives, dont notamment la copie de la donation du roi Robert ; des lettres royaux de Louis XI et le mandement du prévôt d'Orléans à un sergent pour leur exécution ; la réunion de la première assemblée municipale au château de la Mothe-Vailly et des extraits des registres des délibérations de la commune de Saint-Cyr-en-Val ; les titres remis à la municipalité de Saint-Cyr le 10 novembre 1793 ; l'étendue des terres de 1765 à 1818 ; le revenu général de la terre de Saint-Cyr et des quatre fermes de Gauthray ; l'acte d'accusation contre 118 individus, hommes et femmes, détaillant leurs vols, assassinats et attaques à main armée.

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3 402 TITRES**

**39 TITRES SUR
LE LOIRET**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

MONOGRAPHIE HISTORIQUE DU DOMAINE DE GAUTRAY 987-1900

Les terres qui constituèrent par la suite le domaine de Gautray appartenait aux chanoines de Saint-Pierre-le-Puellier dont les droits remontaient à un diplôme de Robert le Pieux, daté de 1012, leur reconnaissant le revenu de divers biens situés aux environs d'Orléans. Les religieux réussirent à mettre en valeur cette immense étendue à peu près inculte en la divisant, en vendant certaines parties, en établissant sur les autres des baux perpétuels à cens et à rente, en faisant exploiter et assainir les bois. Les premières habitations se groupèrent à Gautray, entourées de terres labourables et de clos de vignes, avec çà et là quelques futaies et pâtures. Mais cet essor s'arrêta brusquement et la longue période de guerre des XIV^e et XV^e siècles causa la décadence rapide de cette partie de la Sologne. À la fin de la guerre, beaucoup n'eurent plus les ressources suffisantes pour remettre en état leurs maisons ruinées et leurs champs dévastés. Des propriétaires plus riches en profitèrent pour augmenter leurs biens. Les terres de Gautray suivirent le sort commun. Réunies peu à peu par une famille du pays, elles s'accrurent plus tard par suite des alliances de leurs possesseurs avec quelques riches voisins. Lorsque Jehan I de la Grange de Bourgougnade devint propriétaire du domaine par mariage en 1625, il se mit en devoir de le transformer et de l'embellir. Il commença par reconstruire le château qu'il fortifia. Devenu veuf et ressentant une véritable aversion pour Gautray, en 1652 il vendit ses terres à son cousin Charles de Troyes qui augmenta considérablement le domaine. Mais ses successeurs compromirent gravement ce patrimoine qui ne rendit bientôt plus qu'un maigre revenu. Son nouveau propriétaire, Claude de Loynes, érudit, travailleur, possédant de fortes connaissances agricoles et conscient de la nécessité des réformes urgentes qui partout s'imposaient, adopta les théories libérales modernes et se passionna pour la réforme de l'impôt. Sa propriété n'était plus guère qu'une plaine déserte entourant un château qui avait été incendié. Il fit édifier une nouvelle demeure, ne gardant de l'ancienne que les soubassements du rez-de-chaussée et travailla méthodiquement à la transformation de sa terre. Pour cela, il mit toutes ses fermes en métayage, s'occupa de défricher régulièrement les bruyères et fut l'un des premiers à introduire la culture du pin maritime. Ce fut sous sa présidence que, le 1^{er} mars 1789, les habitants de Saint-Cyr nommèrent leurs députés à l'assemblée générale à Orléans et c'est lui qui fit afficher à la porte de l'église le décret relatif à l'abolition des privilèges.

Réédition du livre intitulé *Monographie historique du domaine de Gautray 987-1900*, paru en 1902.
Réf. 1885-3412. Format : 14 X 20. 194 pages. Prix : 26 € Parution : mars 2016.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou
 XXXX

Retrouvez

LE LIVRE D'HISTOIRE

sur Internet...

www.histoire-locale.fr



Bulletin de souscription

à retourner à :

Le Livre d'histoire

17, rue de la Citadelle
 02250 Autremencourt
 Tél. 03 23 20 32 19



Parution mars 2016
 1885-3412

<p>Nom</p> <p>Adresse</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p style="text-align: center;">JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT</p> <p> <input type="checkbox"/> Par chèque bancaire <input type="checkbox"/> Par C.C.P. <input type="checkbox"/> Par mandat <input type="checkbox"/> Par carte bancaire </p> <p>N° </p> <p><small>Notez les 3 derniers chiffres du n° situé au verso de votre carte bancaire.</small></p> <p>Expirant le: Téléphone (obligatoire) : </p> <p style="text-align: right;">Signature (obligatoire):</p> <p style="text-align: right;">Date: / / 20 </p>
---	--

Je commande « **LE DOMAINE DE GAUTRAY 987-1900** » :

ex. au prix de **26 €**

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2016 (424 pages)

- 3 402 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais)

Fait à, le

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : **Le Livre d'histoire.**

Larisse numérique. RCS Laon C 413 293 234.